



FR ACCORD DE COMMERCE ET DE COMMISSION B2B GMOPLUS GLOBAL

Date d'entrée en vigueur : 2025

Version : v1.0 – Français

Parties :

- Pour la Turquie : GMOPLUS Teknoloji A.Ş.
- Pour l'Allemagne et les autres pays : GMOPLUS GmbH
ainsi que l'**entreprise membre ou l'utilisateur professionnel** enregistré sur la plateforme (ci-après dénommé « Membre »).

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le présent accord définit les conditions régissant les **transactions commerciales B2B** effectuées via la **plateforme GMOPLUS Global**,

y compris les services d'intermédiation, les processus de paiement, les taux de commission et les responsabilités des parties.

Il s'applique à tous les **fabricants, distributeurs, entreprises de commerce extérieur, prestataires logistiques, consultants et représentants commerciaux indépendants** utilisant GMOPLUS Global.

2. DÉFINITIONS

Plateforme : le système de commerce numérique GMOPLUS Global, exploité sous le domaine global.gmoplus.com.

Membre : toute personne physique ou morale enregistrée sur la plateforme à des fins commerciales.

Acheteur et Vendeur : les parties concluant une transaction commerciale via la plateforme.

Transaction : tout processus lié à un produit ou un service, y compris les devis, commandes, paiements ou réservations.

Commission : les frais de service facturés par GMOPLUS pour les transactions conclues via la plateforme.

Intermédiation : l'activité de GMOPLUS consistant à mettre en relation acheteurs et vendeurs et à faciliter les échanges numériques.

3. PORTÉE DES SERVICES

GMOPLUS fournit les services suivants sur la plateforme :

- Infrastructure de mise en relation et de marketing B2B pour les produits et services,
- Modules numériques pour les offres, commandes et paiements,
- Services d'intermédiation commerciale et de facilitation du commerce international,
- Gestion des commissions et suivi des paiements,
- Intégration des réseaux logistiques et douaniers.

GMOPLUS agit exclusivement en tant que **prestashop technologique d'intermédiation** ; les risques commerciaux et juridiques relèvent des parties elles-mêmes.

4. OBLIGATIONS DES MEMBRES

Les membres s'engagent à :

- Fournir uniquement des produits et services conformes aux lois et règlements applicables,
- Maintenir des informations exactes et à jour sur les prix, les stocks et les délais de livraison,
- Ne pas porter atteinte aux droits de tiers,
- Respecter les règles éthiques du commerce établies par GМОPLUS,
- Ne pas adopter de comportements frauduleux, trompeurs ou contraires à la loi.

GМОPLUS se réserve le droit de suspendre ou de résilier un compte en cas de violation de ces obligations.

5. CONDITIONS DE COMMISSION

1. GМОPLUS perçoit une commission sur chaque transaction effectuée via la plateforme.
 2. Le taux de commission varie selon le type de transaction et est communiqué sur la plateforme.
 3. La commission peut être perçue :
 - a) automatiquement via le système de paiement, ou
 - b) manuellement par facture.
 4. La commission est considérée comme acquise dès la prestation du service.
 5. Les commissions déjà payées sont **non remboursables**.
-

6. PAIEMENT ET FACTURATION

- Toutes les transactions commerciales sont effectuées via le **système de paiement GМОPLUS** ou des prestataires financiers agréés.
 - GМОPLUS émet une **facture de commission** pour chaque transaction ou sur une base périodique (par exemple mensuelle).
 - La facturation est effectuée en **livres turques (₺)** ou en **euros (€)** selon le pays du membre.
 - En cas de retard de paiement, des **intérêts légaux** peuvent être appliqués.
-

7. CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ DES DONNÉES

- Toutes les transactions commerciales et données des utilisateurs sont régies par la **Politique de Confidentialité et de Protection des Données (Annexe 2)**.
 - GМОPLUS garantit la confidentialité des informations et ne les communique à aucun tiers sans base légale.
 - Toutes les opérations sur la plateforme sont protégées par un chiffrement **SSL/TLS**.
-

8. RESPONSABILITÉ ET LIMITATION

- GМОPLUS n'est pas responsable des litiges entre les parties concernant la qualité des produits, les délais de livraison ou les prix.

- GMOPLUS agit uniquement en tant que prestataire de services numériques.
 - La responsabilité totale de GMOPLUS est limitée au **montant de la commission perçue** pour la transaction concernée.
-

9. RÉSILIATION ET ANNULATION

- Le membre peut résilier le présent accord unilatéralement en fermant son compte.
 - GMOPLUS peut résilier le contrat sans préavis dans les cas suivants :
 - a) fausses déclarations ou informations trompeuses,
 - b) utilisation abusive de la plateforme,
 - c) activité commerciale contraire à la loi ou aux bonnes mœurs.
 - En cas de résiliation, les commissions déjà payées ne sont **pas remboursées**.
-

10. RÈGLEMENT DES LITIGES ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les parties s'efforcent de résoudre tout différend à l'amiable avant toute action judiciaire.

En cas de litige :

- Pour les utilisateurs basés en **Turquie**, les juridictions compétentes sont les **tribunaux et offices d'exécution d'Ankara**,
 - Pour les utilisateurs basés en **Allemagne et dans d'autres pays**, le tribunal compétent est le **tribunal régional de Munich (Landgericht München)**.
-

11. ENTRÉE EN VIGUEUR ET ACCEPTATION

Le présent accord entre en vigueur dès que le membre l'accepte électroniquement.

Après acceptation, une **copie PDF** du contrat est automatiquement générée et envoyée à l'adresse e-mail du membre.

Le présent accord constitue une **partie intégrante des Conditions Générales d'Utilisation de GMOPLUS Global**.